ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION — TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204 – Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 17 juin 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 542-20090618

QUÉBEC

Séance du mercredi 17 juin 2009

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204 – Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham (Ordre de l'Assemblée le 1er avril 2009)

Membres présents :

Mme Malavoy (Taillon), présidente
M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président

M. Diamond (Maskinongé)
M. Drolet (Jean-Lesage)
M. Grondin (Beauce-Nord), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales, de régions et de transport
Mme L'Écuyer (Pontiac), proposeur du projet de loi
M. Lessard (Frontenac), ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
M. Mamelonet (Gaspé)
M. Pigeon (Charlesbourg)

Autres députés présents :

M. Bernard (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Khadir (Mercier)
M. Moreau (Châteauguay)
M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)
M. Pinard (Saint-Maurice)
Mme Richard (Marguerite-D'Youville)

Témoin :

Ville de Brownsburg-Chatham :
Mme Lise Bourgault, mairesse
M. Jean Vachon, directeur général

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 23, M^me^ Malavoy (Taillon) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^me^ la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu d'allouer à la requérante un temps maximal de dix minutes pour sa présentation.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^me^ L'Écuyer (Pontiac) et M. Lessard (Frontenac) font des remarques préliminaires.

AUDITION

Ville de Brownsburg-Chatham

M^me^ Bourgault et M. Vachon présentent le point de vue de la requérante.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Articles 1 et 2 : Les articles 1 et 2 sont adoptés.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

REMARQUES FINALES

M^me^ L'Écuyer (Pontiac) fait des remarques finales.

À 11 h 39, M^me^ la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Yannick Vachon

La présidente de la Commission,

Marie Malavoy

YV/sl

Québec, le 17 juin 2009